

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 37 (1980)

**Heft:** 10: Présentation de la nouvelle structure J + S

  

**Artikel:** Structure de la formation propre à la branche

**Autor:** Weiss, Wolfgang

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-997284>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Structure de la formation propre à la branche

Wolfgang Weiss

### Remarques

Les nouvelles règles pour la conception d'un cours vous ont été présentées dans le numéro 6/80 de cette revue et les répercussions de la nouvelle structure sur l'organisation de J + S dans les écoles dans le numéro 8.

L'aperçu présenté ci-après ne tient pas compte des exceptions qui existent dans les différentes branches sportives. Vous trouverez des précisions à ce sujet dans le guide administratif de 1981 et dans les compléments du manuel du moniteur, documents qui sont publiés séparément pour chaque discipline.



Sujets comparés	ancien	nouveau
<i>Planification d'un cours</i>	Matière du programme d'enseignement répartie sur le calendrier du cours	Fixer les buts du cours et les idées directrices du programme
<i>Contenu du cours</i>	Enseignement orienté fortement sur l'examen de la branche sportive obligatoire.	Formes d'animation, d'enseignement, de tests et autres moyens d'application conformément au but du cours.
	Test de condition physique obligatoire	Tests et examens facultatifs
<i>Durée du cours</i>		
- Minimum	16 leçons ou 8 demi-journées ou 4 journées entières	4 leçons ou 4 journées entières
- Maximum	9 mois	1 an
<i>Répartition sur la journée</i>		
- Leçon	1 h. 30 et plus	1 h. 30 et plus
- Demi-journée	3 h. et plus	-
- Journée entière	6 h. et plus	4 h. et plus
<i>Comptes du cours</i>		
Documents à consigner	Contrôle de présence (certains cantons: feuille de décompte) Feuilles d'examen Feuilles de test	Contrôle de présence
<i>Insigne</i>	Dans chaque branche, un insigne pour chaque degré conformément à l'examen de branche sportive. Conditions: réussir le test de condition physique.	Insignes récompensant pour la participation ou la performance réalisée, différenciés selon la branche sportive. 1 à 3 degrés.
<i>Indemnisation</i>	Indemnité de moniteur + subside pour l'organisation	Indemnité de cours
par participant	Leçon                      Demi-journée                      Journée	Leçon                      Journée
- moniteur 1	<u>-.60</u> <u>1.-</u> <u>1.70</u>	
	<u>-.30</u> <u>-.80</u> <u>1.20</u>	
	<b>-.90</b> <b>1.60</b> <b>2.90</b>	<b>1.-</b> <b>2.-</b>
- moniteur 2	<u>-.90</u> <u>1.40</u> <u>2.50</u>	
	<u>-.30</u> <u>-.60</u> <u>1.20</u>	
	<b>1.20</b> <b>2.-</b> <b>3.70</b>	<b>1.50</b> <b>3.-</b>
- moniteur 3	<u>1.20</u> <u>1.90</u> <u>3.40</u>	
	<u>-.30</u> <u>-.60</u> <u>1.20</u>	
	<b>1.50</b> <b>2.50</b> <b>4.60</b>	<b>2.-</b> <b>4.-</b>
Supplément pour les camps	Majoration du subside pour l'organisation de -.70                      1.40                      2.80	Subside pour les camps -                      2.50
Versement par moniteur	Indemnité de moniteur pour 12 participants Subside pour l'organisation pour 18 participants	Indemnité de cours et subside pour les camps pour 12 participants
<i>Engagement de moniteurs</i>		
- Direction de cours	Moniteurs J + S 2 (exceptionnellement moniteurs J + S 1)	Moniteurs J + S 1 (Attention! des exceptions dans: alpinisme, excursions à skis, canoë-kayak, aviron, ski et excursions et plein air)
- Exigences minimales	1 moniteur J + S par cours	1 moniteur J + S par tranche de 24 participants de tout âge
- Cours polysportifs	1 cours par tranche sportive	1 moniteur J + S par branche inscrite au programme